

LE RISQUE ATTENTAT

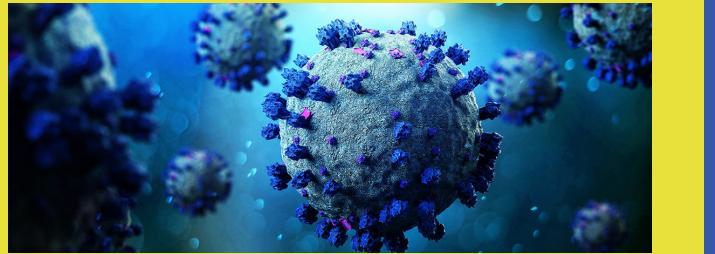
Le risque attentat survient quand un ou plusieurs personnes entendent perpétrer des actes de violence contre des civils, faisant de chaque citoyen une cible potentielle. Il peut viser l'ensemble du territoire ou une zone géographique ou un secteur d'activité particulier et n'a pas une limite de temps définie. Il peut prendre plusieurs formes (fusillade, prise d'otage...).

Le degré de menace potentielle est caractérisé par le niveau d'alerte Vigipirate.

LES BONS GESTES :

- Je m'échappe de la zone dangereuse.
- Si possible, j'aide d'autres personnes à s'échapper et je dissuade quiconque d'aller vers la zone dangereuse.
- Si je ne peux pas m'échapper, je m'enferme dans un endroit hors de portée des agresseurs, condamne les portes et éteins la lumière. Je m'allonge au sol derrière un obstacle solide et je respecte un silence absolu en attendant l'intervention des forces de sécurité.
- Une fois en sécurité, je donne l'alerte en appelant le 17.

LE RISQUE SANITAIRE



Un risque sanitaire est un risque immédiat ou à long terme, représentant une menace directe pour la santé des populations. Il appelle une réponse du système de santé pour ralentir la diffusion de la maladie, faciliter l'accès éventuel aux traitements et/ou aux vaccins. Les autorités et les proches veillent à la situation des personnes les plus isolées.

LES BONS GESTES :

- J'applique les gestes barrières et les mesures de protection et d'hygiène adaptées. Je porte un masque s'il est recommandé. J'évite le contact avec des malades.

LES TRANSPORTS DE MATIERES DANGEREUSES



Beaugency est traversé par des axes importants de circulation qui supportent du trafic de matières dangereuses.

Il s'agit principalement des routes départementales mais aussi de la ligne de chemin de fer qui supporte des convois de fret. Le risque peut aussi ponctuellement être sur des voies secondaires en raison d'une livraison chez un particulier ou dans une entreprise. Il existe aussi deux gazoducs sur notre commune.

Les matières dangereuses sont nombreuses et diverses. Elles peuvent être inflammables, toxiques, explosives, corrosives ou radioactives.

LES BONS GESTES :

- Si je suis témoin d'un accident de véhicule, je relève les informations des plaques de danger (exemple ci-contre) et préviens les secours.

30
1202

- S'il y a des victimes, je ne les déplace pas sauf en cas d'incendie. Je m'éloigne de la zone de danger.

- En cas d'alerte, je rejoins le bâtiment le plus proche et ferme toutes les ouvertures. Je coupe la ventilation et bouche les entrées d'air.

- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, l'équipe enseignante s'occupe d'eux.

- Je ne fume pas et ne provoque pas de flamme ou d'étincelle.

- En cas d'irritation des yeux ou de la peau, je me lave abondamment.

- J'écoute la radio locale pour me tenir informé des directives.

- Je suis les consignes données par la Préfecture et les services de secours et ne sors pas avant d'y être autorisé.

- En cas d'évacuation, je coupe le gaz et l'électricité avant de partir.

LE RISQUE INDUSTRIEL



Le risque industriel est un événement accidentel qui survient dans un site industriel mettant en jeu des produits et/ou des procédés dangereux et pouvant entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement (pollutions, explosions, fumées toxiques...).

Il n'y a pas de société de type SEVESO seuil haut dans notre commune ou même limitrophe. Les sites les plus proches sont à La Ferté St Aubin, Orléans et Blois.

Il y a néanmoins d'autres installations, moins à risques mais soumises à une réglementation, à Beaugency et aux alentours. Il s'agit de Bodycote (SEVESO seuil bas) dans la zone Actiloire, du silo Agralys, des différentes stations services, de la déchetterie de Villorceau et le site Prologis de Meung-sur-Loire. Tous ces sites sont surveillés par les services de l'Etat.

LES BONS GESTES :

- En cas d'alerte, je me réfugie à l'intérieur d'un bâtiment.
- Je ferme portes et fenêtres, j'obture les aérations et j'arrête les ventilations. Je m'éloigne des portes et fenêtres.
- Je coupe le gaz et l'électricité.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, l'équipe enseignante s'occupe d'eux.
- Je ne fume pas et ne provoque pas de flamme ou d'étincelle.
- Je ne ne téléphone pas.
- J'écoute la radio locale pour me tenir informé des directives.
- Je suis les consignes données par la Préfecture et les services de secours et ne sors pas avant d'y être autorisé.

LE RISQUE NUCLÉAIRE



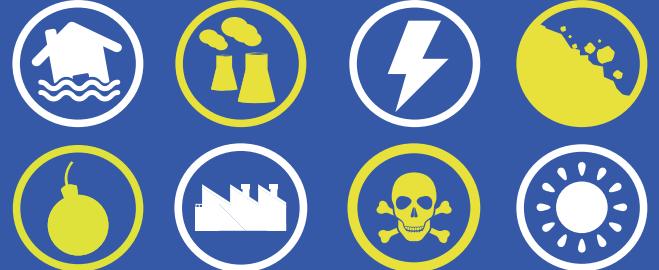
Beaugency se situe à moins de 10 km d'une centrale nucléaire. En cas d'accident et selon les conditions météorologiques, des contaminations seraient possibles par ingestion ou inhalation de particules radioactives.

En cas d'accident grave, l'alerte sera donnée par les sirènes de ville au moyen du signal national d'alerte, un son montant et descendant pendant 1 min 41 sec, répété trois fois de suite. Un confinement et/ou une évacuation des habitations peuvent être décidés par les autorités. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Tous les foyers et entreprises doivent posséder des comprimés d'iode pour protéger la thyroïde en cas de retombées radioactives. Ils sont à n'utiliser que sur ordre du Préfet. Les nouveaux arrivants peuvent s'en procurer pharmacie. Même si votre plaquette a dépassé sa date de péremption, conservez la jusqu'à la prochaine distribution.

LES BONS GESTES :

- Dès le signal d'alerte, je me réfugie à l'intérieur d'un bâtiment.
- Je ferme portes et fenêtres, j'obture les aérations et j'arrête les ventilations.
- Si je crains d'avoir été exposé à des poussières radioactives, je me débarrasse de mes vêtements du dessus avant de me confiner et peut prendre une douche et me changer.
- Je ne fume pas et ne provoque pas de flamme ou d'étincelle.
- Je ne ne téléphone pas.
- J'écoute la radio locale pour me tenir informé des directives.
- Je suis les consignes données par la Préfecture et les services de secours et ne sors pas avant d'y être autorisé.
- En cas d'évacuation, je coupe le gaz et l'électricité avant de partir.



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATIONS COMMUNAL SUR LES

RISQUES MAJEURS

VILLE DE BEAUGENCY - AVRIL 2022

QUELS RISQUES MAJEURS SUR NOTRE COMMUNE ?

Ce document (DICRIM) a pour but de vous informer sur les risques majeurs potentiels qui existent sur le territoire de Beaugency et sur la conduite à tenir en cas d'évènement. Prenez-en connaissance et conservez-le !

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les risques majeurs sur le site www.beaugency.fr

Jacques MESAS
Maire de Beaugency



LES TEMPETES ET ORAGES



Les vents violents et les orages peuvent causer d'importants dégâts. En décembre 1999, deux tempêtes ont frappé notre département avec des vents enregistrés à 151 km/h à Bricy. Elles ont causés de 6 000 interventions des sapeurs-pompiers dans le département en deux jours à cause de chutes d'arbres ou de poteaux et de toitures arrachées. Plus de 100 000 foyers furent privés d'électricité pendant plusieurs jours.

Ces phénomènes violents sont de plus en plus fréquents suite au réchauffement de la planète. Même de courte durée, ils peuvent être responsables de dégâts importants.

La vigilance météo mise en place par Météo France permet d'être alerté et de prendre les mesures préventives pour éviter d'être exposé à un phénomène dangereux. Le niveau jaune est un appel à être vigilant si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques. En revanche, le niveau orange signifie que le phénomène est prévu comme dangereux. Le niveau rouge désigne un événement d'un niveau exceptionnel qui nécessite une vigilance absolue.

LES BONS GESTES :

- Dès l'appel de vigilance de Météo France, je range les objets exposés au vent et je ferme les portes, fenêtres et et volets. Je débranche les appareils électriques.
- J'arrête les activités de loisirs en extérieur et ne reste pas dans une zone boisée.
- Si possible, je gagne un abri en dur.
- Je limite mes déplacements.
- Je m'informe des messages météo.
- Je prépare des vêtements chauds, de la nourriture et des moyens d'éclairage en cas de coupure d'électricité.
- Je n'interviens pas sur une toiture ou une zone dangereuse et attend que les vents ou l'orage cessent pour réparer ce qui peut l'être.

LA NEIGE, LE VERGLAS ET LE GRAND FROID



Plusieurs risques climatiques majeurs peuvent impacter notre commune pendant les mois d'hivers. Le verglas est le plus fréquent. En cas de vague de froid prolongé, des personnes peuvent se retrouver en danger.

LES BONS GESTES :

- Je protège mes installations du gel (tuyaux...)
- En cas de neige ou de verglas, je dégage le trottoir devant ma propriété pour le passage d'une personne et répands du sel.
- Si je peux, j'évite les déplacements. En cas de fortes neiges, je me munis de chaînes pour mon véhicule
- J'évite l'exposition prolongée au froid et au vent et je mets des vêtements chauds pour sortir.
- J'évite la consommation d'alcool qui favorise la baisse de température corporelle.
- J'appelle le 115 si je suis en présence d'un SDF ou d'une personne en difficulté pour une mise à l'abri.

LA CANICULE

Elle est définie par de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs. Elle fait également l'objet d'alerte par Météo France.

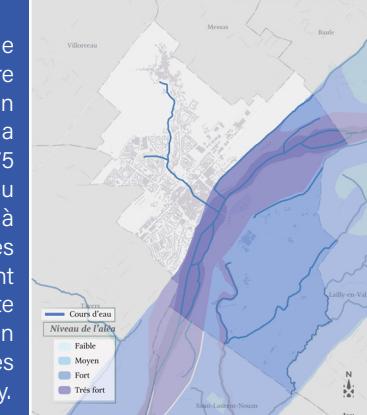
LES BONS GESTES :

- Je bois de l'eau fréquemment et abondamment.
- Je me rafraîchi en me mouillant le corps régulièrement.
- Je ne sors pas entre 10h et 16h et je reste à l'ombre.
- Je ne fais pas d'exercices physiques intenses.

LES INONDATIONS



Sur notre commune, une inondation peut être provoquée par le débordement de la Loire, de l'Ardoux, d'un de leurs affluents (Rû, Mauve ou Ime) ou de nappes souterraines. Un épisode pluvieux intense peut aussi entraîner l'inondation de caves et sous-sols.



En mai et juin 2016, des pluies très intenses ont causé le débordement de l'Ardoux et l'inondation de plusieurs bâtiments et de nombreuses caves. Au total, plus de 21 000 personnes avaient été victimes d'inondations dans le Loiret.

LES BONS GESTES :

- Je surélève les meubles. Je mets hors d'eau les effets personnels et une réserve de eau potable et de nourriture.
- J'écoute la radio et m'informe de la montée des eaux.
- Je ferme les portes, et obture les soupiraux ou aérations pouvant être atteint par l'eau.
- Je déplace les véhicules sur des zones hors risque.
- Si je quitte mon logement, je coupe gaz et électricité.
- En cas d'évacuation, je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, l'équipe enseignante s'occupe d'eux.

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN

Les mouvements de terrain peuvent être des phénomènes soudains (glissements de terrain, chutes de blocs, effondrements, coulées de boues) liés souvent à un évènement climatique concomitant (pluie, tempête...).

Mais des mouvements peuvent aussi être causés à la suite d'une sécheresse qui provoque un **retrait ou un gonflement des argiles** sous les constructions, causant l'apparition de fissures potentiellement graves.

Plusieurs reconnaissances de catastrophes naturelles depuis 1989 témoignent d'un risque avéré de mouvements de terrain consécutifs aux sécheresses à Beaugency.

LES EFFONDREMENTS DE CAVITÉS



Qu'elles soient d'origine naturelle (dolines) ou humaine (marnières, tunnels...), des cavités souterraines peuvent affecter la stabilité des sols et créer un risque d'effondrement. L'une des spécificités majeures de cette problématique est la dimension «cachée» de l'aléa souterrain, souvent invisible pour les populations et oublié de tous surtout lorsque les cavités sont anciennes.

A ce jour, huit cavités ont été détectées par le BRGM sur le territoire de Beaugency, majoritairement au sud de la Loire. Il s'agit pour l'essentiel de dolines issues de la dissolution du calcaire et d'une grotte.

LES BONS GESTES :

- Je m'éloigne de la zone d'affaissement. Je ne m'approche pas de la cavité et n'entre pas dans un bâtiment endommagé avant d'avoir obtenu l'avis d'un expert.
- Si un bâtiment est concerné, je coupe l'électricité et le gaz

INFORMATIONS UTILES

Service interministériel de Défense et de Protection Civile
02 38 81 40 00
www.loiret.pref.gouv.fr

Mairie de Beaugency
02 38 44 50 01
www.beaugency.fr

Police Municipale
02 38 44 01 99

Météo France
08 92 68 02 45
www.meteofrance.com

Fréquence radio
France Bleu Orléans 100.9 MHz

Plateforme téléphonique d'information Canicule
Appel gratuit 9h-19h
0800 06 66 66

Pharmacie de garde
3237

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen
112

Pompiers
18

SAMU
15

Police / Gendarmerie
17

Numéro d'urgence pour les sourds et malentendants
114

